Cinquante-neuvième année. - N ° 210 A Vendredi 31 octobre 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4918

43 – HAUTE-LOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Jugement d'ouverture

Date : 29 octobre 2025.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
801 746 561 RCS le Puy en Velay.
BCA NETWORK.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : import,export de tous produits manufacturés et de services. la création, le développement informatique, la réalisation graphique et la mise en place en propre ou pour compte de tiers de sites e-commerce, ainsi que l'exploitation et la mise en place de solutions techniques de monétisation d'audience, audiotex, internet ou télématique en général. mise en place de systèmes de transactions sécurisées, gestion de flux, mise en place de solutions sav et gestion et réception appel multicanaux, conception et commercialisation de sites e-commerce. la conception, le développement, la gestion et la commercialisation de données, de bases de données, de services ou d'informations relatives au monde des technologies de l'information et de la communication (informatique, télécom, internet, multimédia). vente de biens ou de services et plus particulièrement par internet ou sur tous supports télématiques soit en son propre compte, soit pour le compte de tiers. sous-traitance de diagnostic thermique, audit énergétique de copropriété, maîtrise d'oeuvre, garde meubles..
Adresse : route d'Aurec, 43330 Pont-Salomon.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2025, désignant liquidateur SARL Mandatum, Prise en la Personne de Maître Raphaël Petavy 10 rue de la Ronzade 43000 Le Puy-en-Velay. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.